

SECTION 1^{RE} : Identification du produit chimique ou du mélange et de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom de la substance : garden moments Schlamm Ex****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :**

aucune information pertinente ultérieure disponible.

Utilisation de la substance / du mélange : produit de traitement de l'eau**Utilisations déconseillées :** aucune information disponible.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant/fournisseur :**

VANYA GmbH

Rauhe Straße 36

46459 Rees – Allemagne

Tél. : 0049/2851/9677170

Courriel : info@vanya.de

Section renseignant : VANYA GmbH**1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence :** 0049/2851/9677170 (pendant les heures d'ouverture)**SECTION 2^E : Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) no. 1272/2008**

GHS08 Danger pour la santé

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Voie d'exposition : inhalation.

2.2 Éléments d'identification**Identification conformément au règlement (CE) no. 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS08

Mention d'avertissement Danger**Avertissements de danger**

H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Voie d'exposition : inhalation.

Consignes de sécurité

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément aux règlements locaux / régionaux / nationaux / internationaux.

(À suivre sur page 2)

**Fiche de données de sécurité
conformément au règlement
1907/2006/CE, article 31**

Imprimée le : 12 mai 2020

Revue le : 12 mai 2020

Nom de la substance : garden moments Schlamm Ex

(Suite de la page 1)

2.3 Autres dangers**Résultats de l'évaluation PBT/vPvB**

PBT : inapplicable.

vPvB : inapplicable.

SECTION 3^E : Composition/information sur les composants**3.2 Caractérisation chimique : mélanges****Description :** mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts inoffensifs.**Composants dangereux :**

CAS : 14808-60-7 Quartz >25-≤50%

EINECS : 238-878-4  STOT RE 1, H372**Remarques supplémentaires :**

Le libellé des phrases de risque répertoriées se trouve à la section 16.

SECTION 4^E : Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****En cas d'inhalation :** respirer de l'air frais, en cas de douleurs, consulter un médecin.**En cas de contact avec la peau :** laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau.**En contact avec les yeux :**

laver abondamment sous un mince filet d'eau durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.

Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion : Consulter immédiatement un médecin.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**

aucune information pertinente ultérieure disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

aucune information pertinente ultérieure disponible.

SECTION 5^E : mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**CO₂, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattez les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange, produits de combustion dangereux :**

La formation de gaz toxiques est possible en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers :**Équipement de protection particulier :**

Mettre un appareil respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

SECTION 6^E : Mesures à prendre en cas de dispersions accidentelles**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :**

Utiliser une protection respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.

Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber par voie mécanique.

Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres rubriques :

Voir section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir section 13 pour des informations sur l'élimination.

(À suivre sur page 3)

**Fiche de données de sécurité
conformément au règlement
1907/2006/CE, article 31**

Imprimée le : 12 mai 2020

Revue le : 12 mai 2020

Nom de la substance : garden moments Schlamm Ex

(Suite de la page 2)

SECTION 7^E : Manipulation et stockage

7.1 Mesures de protection pour une manipulation sûre :

Conserver au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Éviter la formation de poussières.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions : le produit est ininflammable.**7.2 Conditions de la sécurité de stockage y compris éventuelles incompatibilités :****Stockage :****Exigences pour les salles de stockage et les conteneurs :**

Conserver dans un endroit frais.

Conserver uniquement dans le conteneur d'origine.

Notes sur le stockage avec d'autres substances : Conserver à l'écart des aliments.**Informations complémentaires sur les conditions de stockage :**

Conserver au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Conserver le récipient bien fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) aucune information pertinente ultérieure disponible.

SECTION 8^E : Limitation et contrôle de l'exposition/protection individuelle

Informations complémentaires sur la conception des systèmes techniques : aucune information ultérieure, voir section 7.**8.1 Paramètres de contrôle :****Composants avec des valeurs limites à surveiller liées au poste de travail :****14808-60-7 Quartz**

Fraction respirable MAK

8.2 Contrôle de l'exposition :**Équipement de protection :****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire :

Protection respiratoire requis en présence de ventilation inadéquate.

Filtre P3

Protection des mains : Gants de protection**Matériau des gants :**

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur de matériau recommandée : $\geq 0,5$ mm

Le choix d'un gant approprié dépend non seulement du matériau, mais également d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau du gant :

Le temps de pénétration exact peut être obtenu auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

Protection oculaire : lunettes de protection

SECTION 9^E : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Informations générales :****Aspect :****Forme :** solide**Couleur :** gris clair**Odeur :** caractéristique**Seuil olfactif :** indéterminé.

(À suivre sur page 4)

**Fiche de données de sécurité
conformément au règlement
1907/2006/CE, article 31**

Imprimée le : 12 mai 2020

Revue le : 12 mai 2020

Nom de la substance : garden moments Schlamm Ex

(Suite de la page 3)

pH :	inapplicable.
Changement d'état :	
Point de fusion/congélation :	indéterminé.
Point initial et intervalle d'ébullition :	indéterminé.
Point d'éclair :	inapplicable.
Inflammabilité (solide, gazeux) :	inapplicable.
Température de décomposition :	indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité :	le produit n'est pas auto-inflammable.
Propriétés explosives :	le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité :	
supérieure :	indéterminée.
inférieure :	indéterminée.
Pression de vapeur :	indéterminée.
Densité :	indéterminée.
Densité relative :	indéterminée.
Densité de vapeur :	indéterminée.
Vitesse d'évaporation :	indéterminée.
Solubilité dans / mélange possible avec l'eau :	partiellement soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	indéterminé.
Viscosité :	
dynamique :	indéterminée.
cinématique :	indéterminée.
9.2 Informations ultérieures :	aucune autre information ultérieure pertinente disponible.

SECTION 10^E : Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :** aucune information pertinente ultérieure disponible.
- 10.2 Stabilité chimique :**
- Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Stable à température ambiante.
Pas de décomposition si utilisé selon les instructions.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter :** aucune information pertinente ultérieure disponible.
- 10.5 Matières à éviter :** aucune information pertinente ultérieure disponible.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :** aucun produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11^E : Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :**
- Toxicité aiguë** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :**
-
- 14808-60-7 Quartz**
Oral LD50 >22.500 mg/kg (rat)
- Effet irritant primaire :**
- Corrosion cutanée/irritation cutanée** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(À suivre sur page 5)

**Fiche de données de sécurité
conformément au règlement
1907/2006/CE, article 31**

Imprimée le : 12 mai 2020

Revue le : 12 mai 2020

Nom de la substance : garden moments Schlamm Ex

(Suite de la page 4)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) :**Mutagénicité sur les cellules germinales** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Cancérogénicité** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité de reproduction** Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**SECTION 12^E : Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique** : aucune information pertinente ultérieure disponible.**12.2 Persistance et dégradabilité** : aucune information pertinente ultérieure disponible.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** : aucune information pertinente ultérieure disponible.**12.4 Mobilité dans le sol** : aucune information pertinente ultérieure disponible.**Informations écologiques supplémentaires :****Informations générales :**

Classe de danger pour l'eau 1 (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau

Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les plans d'eau ou le système d'égouts.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT/vPvB :**PBT** : inapplicable.**vPvB** : inapplicable.**12.6 Autres effets nocifs** : aucune information pertinente ultérieure disponible.**SECTION 13^E : Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets :****Liste européenne des déchets :**

Le contenu/le récipient s'éliminent conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.

Emballage non nettoyé :**Recommandation** : Élimination conformément aux réglementations officielles.**Produit de nettoyage recommandé** : Eau, si nécessaire additionnée de produits de nettoyage.**SECTION 14^E : Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU****ADR, IMDG, IATA** inapplicable**14.2 Nom d'expédition des Nations unies****ADR, IMDG, IATA** inapplicable**14.3 Classe(s) de danger pour le transport****ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe** inapplicable**14.4 Groupe d'emballage****ADR, IMDG, IATA** inapplicable**14.5 Dangers pour l'environnement :****Marine polluant** : Non.

(À suivre sur page 6)

**Fiche de données de sécurité
conformément au règlement
1907/2006/CE, article 31**

Imprimée le : 12 mai 2020

Revue le : 12 mai 2020

Nom de la substance : garden moments Schlamm Ex

(Suite de la page 5)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Inapplicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Inapplicable.
« Model Regulation » ONU :	inapplicable.

SECTION 15^E : Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

aucune information pertinente ultérieure disponible.

Réglementations nationales :

Classe de danger pour l'eau : Classe de danger pour l'eau 1 (auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau

Autres réglementations, restrictions et ordonnances d'interdiction :

Le produit est soumis à l'annexe 2 de l'Ordonnance sur l'interdiction des produits chimiques (ChemVerbotsV) – exigences relatives à la livraison (législation allemande)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16^F : Autres informations

Toutes les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne représentent pas une garantie des propriétés du produit et ne constituent pas une relation juridique contractuelle.

Phrases pertinentes :

H372 Risque avéré d'effets graves pour les poumons à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Voie d'exposition : inhalation.

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association

GHS : Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT : Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB : very Persistent and very Bioaccumulative

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) — Catégorie 1

Note : Ce document est une traduction de l'original allemand.